



Konferenz Kantonaler Energiedirektoren  
Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie  
Conferenza dei direttori cantonali dell'energia  
Conferenza dals directurs chantunals d'energia

Conférence des gouvernements cantonaux CdC  
Conférence des directeurs des travaux publics,  
de l'aménagement du territoire et de  
l'environnement DTAP  
Maison des cantons  
Speichergasse 6  
3011 Berne

Berne, le 23 janvier 2025

### **Consultation sur la mise à jour du Projet de territoire Suisse: co-rapport de l'EnDK**

Messieurs les Présidents,  
Madame la Secrétaire générale,  
Monsieur le Secrétaire général,

Après avoir mis à jour le Projet de territoire Suisse, la Confédération, les cantons, les villes et les communes ont mis en consultation la nouvelle version du projet jusqu'au 16 avril 2025. La CdC et la DTAP préparent une prise de position commune et ont, dans ce cadre, invité l'EnDK à leur soumettre un co-rapport. Nous vous remercions de cette possibilité et sommes heureux de prendre position à ce sujet. Notre co-rapport se concentre sur les questions liées à l'approvisionnement énergétique.

#### **Remarques préliminaires et appréciation générale**

L'approvisionnement énergétique de la Suisse fait face à d'importants défis:

- **Sécurité de l'approvisionnement:** en hiver la Suisse consomme en moyenne plus d'électricité qu'elle n'en produit elle-même. Elle doit donc importer de l'électricité. Cette pénurie va s'accroître à l'avenir en raison de l'électrification de l'industrie, des transports et des bâtiments, mais aussi de la fermeture progressive des centrales nucléaires existantes. Par conséquent, il convient de développer rapidement la production indigène d'électricité à partir de ressources renouvelables et de créer des possibilités de stockage saisonnier.
- **Transition énergétique:** en raison de l'accélération du changement climatique, il est essentiel de passer rapidement des sources d'énergie fossiles à des sources renouvelables. Il faut accélérer le développement des énergies renouvelables pour atteindre les objectifs climatiques fixés.
- **Infrastructure du réseau:** il est nécessaire d'adapter le réseau électrique existant (transport et distribution) aux nouvelles exigences, notamment à la production décentralisée de différentes énergies renouvelables. Les réseaux électriques doivent être transformés et développés.
- **Collaboration au niveau européen:** outre la conclusion d'un accord sur l'électricité, il faut également garantir des connexions physiques suffisantes avec les infrastructures de réseau des pays voisins (électricité, gaz et hydrogène).

- **Aspects économiques:** l'approvisionnement énergétique doit être organisé de manière que les prix de l'énergie restent abordables pour la population et l'économie et que la compétitivité de la Suisse soit maintenue.
- **Protection de l'environnement:** le développement de sources d'énergie renouvelables doit avoir un impact minimal sur la nature et le paysage.

Pour pouvoir relever les défis, il est essentiel de développer rapidement la production indigène d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables et d'accroître l'efficacité énergétique. La production, le transport et la distribution de l'énergie ont un impact sur le territoire, l'environnement et le paysage. Il est possible de limiter cet impact en améliorant l'efficacité énergétique et en utilisant l'énergie de manière économe.

Les installations de production, les réseaux de transport et de distribution ainsi que les autres installations énergétiques forment un tout qui doit être considéré dans son ensemble. Pour renforcer la sécurité d'approvisionnement et permettre la transition énergétique, il convient de coordonner la planification, l'autorisation et la construction de tous les éléments du système énergétique.

Nous partageons l'avis des organisations responsables du Projet de territoire Suisse, selon lequel l'approvisionnement énergétique a pris une grande importance ces dernières années. Nous saluons donc le fait que le thème de l'énergie occupe une place prépondérante dans le projet actualisé. Cependant, nous regrettons que la nécessité de renforcer la sécurité de l'approvisionnement et donc de développer la production énergétique indigène ne soit guère mentionnée. En ce qui concerne l'infrastructure de réseau, il convient de se pencher non seulement sur le réseau de transport, mais également sur le réseau de distribution.

#### Chapitre « Défis » (p. 8-9)

Dans le chapitre « Défis » (p. 9), nous demandons les compléments et les adaptations suivants:

Énergie: afin de garantir l'approvisionnement énergétique tout au long de l'année, y compris pendant les mois d'hiver, il faut développer rapidement la production énergétique indigène et créer des dispositifs de stockage saisonnier. Afin d'atténuer le changement climatique, la Suisse doit opérer une transition énergétique. Elle doit abandonner les énergies fossiles au profit de l'électricité et de l'énergie thermique la chaleur provenant de sources renouvelables. Ces impératifs s'imposent tant à la société qu'aux entreprises. Les jalons pour parvenir au nouveau mix énergétique pour le développement des énergies renouvelables en Suisse sont posés. En fonction du type de production, le passage aux énergies renouvelables peut être gourmand en surface et avoir un impact sur le paysage. Les effets sur l'environnement doivent être réduits au minimum. Cette transformation entraînera des conséquences sociales, écologiques et économiques au sujet desquelles les personnes directement concernées pourront avoir un avis différent de celui de la collectivité

Comme mentionné en introduction, les défis dans le domaine de l'énergie sont nombreux et variés. La nécessité de renforcer la sécurité de l'approvisionnement doit être mentionnée ici. En effet, l'hiver 2022-2023 a montré que la sécurité de l'approvisionnement ne va pas de soi. La société et les entreprises ont besoin d'énergie à toute heure du jour et à toute saison. Sans énergie, la Suisse est à l'arrêt.

L'affirmation selon laquelle la transformation entraînera des conséquences sociales, écologiques et économiques au sujet desquelles les personnes directement concernées pourront avoir un avis différent de celui de la collectivité s'applique à tous les défis énumérés dans ce chapitre: chaque transformation (glissement de l'industrie productive à l'économie de savoir, immigration, augmentation de la mobilité, numérisation, etc.) a des conséquences sociales, écologiques et/ou économiques et peut se heurter à la résistance des personnes directement concernées (p. ex. construction d'infrastructures).

## Chapitre « Objectifs » (p. 13-14)

Objectif 5 – La mobilité et l’approvisionnement énergétique sont efficaces et ménagent l’environnement et le climat. La mobilité et l’approvisionnement énergétique, tout comme les infrastructures qu’ils nécessitent, couvrent la demande et respectent les exigences d’un développement territorial qui ménage l’environnement et le climat. La desserte en transports et l’approvisionnement énergétique du pays sont assurés.

Nous saluons expressément la formulation proposée pour l’objectif 5 « Mobilité et approvisionnement énergétique » (p. 14), car elle tient compte à la fois de l’aspect de la sécurité d’approvisionnement et de celui de la protection de l’environnement et du climat.

### Stratégie 3 « Prévoir des espaces pour la croissance de la population et de l’économie, organiser la mobilité et l’énergie en adéquation avec l’environnement et le climat » (p. 30-37)

Nous proposons les adaptations et compléments suivants dans le texte relatif au thème « Énergie » (p. 33-34):

L’approvisionnement énergétique est en pleine mutation. Afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et la pollution liée à la production énergétique, les entreprises et la population doivent utiliser l’énergie de la manière la plus rationnelle efficace possible, en tirant parti du moindre potentiel d’économie et de récupération. Un approvisionnement énergétique efficace et économe contribue également à renforcer la sécurité de l’approvisionnement énergétique. La Suisse ~~remplace peu à peu les énergies fossiles~~ développe les énergies renouvelables indigènes et adapte ses infrastructures énergétiques en conséquence. Le développement territorial a pour mission d’accompagner cette transformation, de la coordonner, et de mettre à disposition les surfaces nécessaires.

À l’avenir, l’électricité devra être produite en premier lieu à partir d’énergie solaire, hydraulique ou éolienne, de manière ~~partiellement~~ principalement décentralisée. La chaleur ~~peut~~ doit être tirée, principalement à l’aide de pompes à chaleur, de l’environnement, de la biomasse, obtenue par géothermie ou par solaire thermique. La disponibilité des énergies renouvelables fluctue en fonction de l’heure et de la saison. Ces variations doivent être compensées par un fonctionnement parfaitement ajusté du système de production, des dispositifs de stockage, de l’infrastructure de transport et de distribution ainsi que du réseau international ~~et des dispositifs de stockage.~~ La structure du réseau doit anticiper les besoins futurs de la production d’énergie, du stockage et de la consommation. Nous réservons les sillons et les sites nécessaires. La Suisse est intégrée aux réseaux européens de transport de l’énergie. Il faut éliminer les éventuels goulets d’étranglement aux interfaces avec les structures des réseaux des pays voisins là où c’est nécessaire.

Les infrastructures énergétiques sont des installations critiques du point de vue de l’approvisionnement. La Suisse a donc besoin de réserves et de redondances en quantité suffisante. Elle conçoit et renforce son infrastructure afin de produire plus d’énergie à partir de sources renouvelables situées sur son territoire. Cela implique de construire de nouvelles installations et d’étendre des installations existantes là où l’impact sur l’environnement et le paysage sera le plus restreint. ~~Nous privilégions des installations de production qui tirent parti de manière ciblée de toutes les~~ possibilités existantes sont exploitées de manière ciblée, en particulier dans l’espace urbain et les zones déjà aménagées ~~et planifions surtout des extensions là où les infrastructures existent.~~ Ces installations doivent être bien intégrées à leur environnement. La planification prend aussi en considération les possibilités de couplage des secteurs, qui consiste à associer électricité, chaleur et mobilité, et tient compte des facteurs et des besoins spécifiques à chaque lieu.

Dans ces paragraphes, il convient de mettre d’avantage l’accent sur la nécessité de garantir l’approvisionnement énergétique et donc de développer la production indigène. Le potentiel sur les

toits et les infrastructures doit certes être exploités, mais il reste important de permettre l'implantation de grandes installations de production en dehors des zones d'habitation, en respectant l'environnement et le paysage. Toute l'infrastructure du réseau doit être prise en compte, c'est-à-dire non seulement le réseau de transport, mais aussi le réseau de distribution et d'autres installations comme les stations de transformation.

Pour le parc immobilier, la mobilité et la consommation énergétique, nous visons la neutralité climatique. ~~Nous exploitons résolument les potentiels liés à l'urbanisme — comme la rénovation énergétique des villes, la promotion des réseaux de chauffage à distance, mais aussi de proximité, en association avec des pompes à chaleur — afin de réduire la consommation globale d'énergie. Nous utilisons davantage les potentiels existants pour augmenter l'efficacité — comme les rénovations énergétiques de bâtiments — et les potentiels de chaleur existants au moyen de réseaux de chauffage à distance mais également de proximité.~~

Ce dernier paragraphe n'est pas complètement cohérent. La rénovation du parc immobilier est nécessaire pour réduire davantage la consommation d'énergie dans ce domaine. Le potentiel est certes important dans les villes, mais il faut également l'exploiter en dehors de celles-ci. Les réseaux de chaleur contribuent à modérer les besoins en électricité en hiver, cependant ils ne permettent pas nécessairement de réduire la consommation d'énergie globale.

Concernant les principes d'action proposés dans le domaine de l'énergie (p. 34), nous proposons les adaptations suivantes:

Garantir l'approvisionnement énergétique et privilégier les énergies renouvelables. Organiser la production, le stockage ~~et~~ le transport et la distribution dans le respect de l'environnement, de la spécificité de chaque site et du paysage. Intégrer les installations au territoire. ~~Ajuster la production à la consommation.~~ Viser une bonne adéquation entre la production et la consommation en termes de temps et d'espace.

La Confédération, les cantons, les villes et les communes doivent s'engager sans équivoque en faveur des énergies renouvelables. Dans le cas de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne, il n'est pas possible de synchroniser la production d'énergie renouvelable avec la consommation, ni dans le temps ni dans l'espace. Il convient toutefois de tirer parti de la flexibilité du côté de la consommation.

Planifier le système énergétique dans sa globalité. Coordonner les infrastructures de production, de transport et de distribution. Assurer la mise en réseau nationale et internationale en incluant les interfaces entre systèmes.

Les différentes installations énergétiques forment un tout qui doit être considéré dans son ensemble.

~~Accroître l'efficacité énergétique et e~~ Exploiter systématiquement les potentiels d'efficacité énergétique et d'économies. Adapter le parc immobilier ~~et~~ la mobilité et l'industrie aux énergies neutres pour le climat.

Tout comme le potentiel d'économies, le potentiel d'efficacité énergétique doit être exploité de manière conséquente. Sinon, des craintes liées au renoncement pourraient apparaître. Il est également important de mettre l'industrie face à ses responsabilités. La Confédération, les cantons, les villes et les communes doivent la soutenir activement dans ses efforts de décarbonation.

Nous partons du principe que l'ensemble des lignes rouges de la carte «Stratégie 3: Mobilité, énergie et espaces pour la croissance» (p. 37) représente le réseau de transport d'électricité. La légende de la carte doit être complétée en conséquence.

**Territoires d'action** (p. 38-89)

Nous regrettons qu'aucun objectif en matière d'énergie et de climat n'ait été défini pour certains territoires d'action. Tous disposent d'un certain potentiel, premièrement pour accroître l'efficacité énergétique et deuxièmement pour développer les énergies renouvelables.

Nous vous remercions de prendre en considération nos préoccupations et restons à votre entière disposition pour toute question.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.



Roberto Schmidt, conseiller d'État  
Président de l'EnDK



Véronique Bittner-Priez  
Secrétaire générale de l'EnDK